

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 441

Rubrik: Bagatelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de « Tat ». Sans réserve. Première question : « Depuis quand lis-tu régulièrement « Blick » ? Bosch : « Depuis peu de temps ». Deuxième question : « Depuis que tu sais que tu en seras le rédacteur en chef ? » Bosch : « Oui. Avant je le lisais environ cinq fois sur sept dans la semaine ». — Dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger », un reportage sur la façon dont les femmes sont « intégrées » au travail de la Télévision suisse alémanique.

Nostalgie libérale

— Heurs et malheurs de la presse « libérale » suisse-romande. On savait que la « Gazette de Lausanne » tirait depuis des mois l'essentiel de sa substance du « Journal de Genève ». Voilà que le quotidien lausannois se met maintenant à publier les articles de son grand frère du bout du lac avec un jour de retard : un article signé Jean-Luc Lederrey, et consacré à la recherche chez BBC, en était vendredi passé déjà à sa deuxième partie en forme de conclusion dans le « Journal » que la « Gazette » ne faisait qu'attaquer le premier épisode.

Et pourtant ce ne sont pas les soutiens qui manquent à cette presse d'opinion en voie de disparition. Le 1^{er} février dernier, le très libéral journaliste radiophonique Blaise Curchod ne s'obstinait-il pas à mettre au crédit des « Basler Nachrichten », hélas défuntes, une nouvelle concernant la vente des chars suisses publiée le jour-même dans les « Berner Nachrichten » ? Nostalgie !

Bulles

— Certains magazines commencent à présenter des montages photographiques, agrémentés de « bulles » inspirées des bandes dessinées et qui font dire à des personnes éminentes, ce qu'elles n'ont pas dit. Exemple, « Bilanz » magazine économique alémanique, nous présente ensemble Emilie Lieberherr, la nouvelle élue socialiste au Conseil des Etats, et sa concurrente malheureuse Martha Ribbi. Première bulle, question Lieberherr : « Pourquoi êtes-vous si heureuse chère Madame

Ribbi ? » Réponse : « Je suis heureuse de votre élection, parce que 21 hommes seraient trop pour moi ». Question à l'auteur du montage : ignore-t-il que le Conseil des Etats compte 44 membres, pour le moment, ou veut-il insinuer que tous ne sont pas des hommes ?

BAGATELLES

Combien d'officiers supérieurs sont-ils membres du Parti socialiste ? La question ne fait plus sourire, puisque le Parti socialiste vaudois compte un lieutenant colonel parmi ses candidats au Grand conseil. Au surplus, depuis le nouvel an le conseiller national Heinz Bratschi est colonel d'artillerie, attaché à l'état-major de l'armée.

* * *

Au cours de sa campagne électorale zurichoise, Walter Matthias Diggelmann, candidat des POCH, lit, notamment, des extraits d'un roman qui paraîtra cet automne. Il sera intitulé « Stefan » et contiendra, entre autres, l'histoire d'un architecte qui accepte d'être candidat sur la liste d'un parti populaire marxiste-léniniste.

* * *

Rien de nouveau sous le soleil ou les thèmes éternels. Le 3 mai 1942 les électeurs suisses ont repoussé une initiative populaire proposant une réorganisation du Conseil national. Elle prévoyait une réduction du nombre des sièges, l'interdiction du cumul imprimé, la limitation à douze ans de la durée de présence, avec possibilité de réélection après une interruption de huit ans et surtout la « publication de la profession des candidats et des conseils d'administration dont ils font partie, ceux d'entreprises dépendant de l'étranger devant être spécialement mentionnés comme tels ».

* * *

Le canton de Zurich cherche, par voie d'annonce, son médiateur (Ombudsmann) et son suppléant. Le titulaire sera entièrement occupé par la nou-

velle fonction alors que le suppléant ne sera employé qu'à temps partiel...

* * *

Que faut-il faire lorsque l'heure de police oblige un parti à interrompre son assemblée des délégués sans avoir adopté le programme électoral ? Cette mésaventure est arrivée au Parti radical du canton de Berne. Gageons qu'une solution sera trouvée dans un parti qui se veut pragmatique. Au fait, à quoi sert un programme pour le Parti radical ?

* * *

Jolie histoire que raconte « Tat ». Un téléx lui est parvenu d'une grande banque alors qu'il était destiné au Crédit suisse. Il ne s'agissait pas d'une révélation, mais d'une erreur de transmission. L'erreur est humaine, et surtout ici, après toutes les informations publiées par « Tat » sur les opérations du Crédit suisse à Chiasso.

* * *

Il n'y a plus d'excuse lorsqu'il s'agit de l'AVS ! « TW », quotidien socialiste bernois, refusera les annonces opposées à la neuvième révision de l'AVS alors que l'état de ses finances l'inciterait plutôt à ne refuser aucune publicité payante... Cette fois, on retrouve l'esprit de 1947. L'affiche d'Erni illustre d'ailleurs cette similitude.

* * *

Un parti qui ne veut pas mourir, ça existe ! Le Parti démocrate a été dissous il y a quelques années. Certains partis cantonaux ont décidé de collaborer avec le PAB pour constituer l'Union démocratique du centre (UDC). Le parti démocrate zurichois a fusionné avec le parti radical. Certains militants, pourtant, n'ont pas accepté la décision et un parti démocrate participe encore aux élections dans certaines communes zurichoises, à Winterthur et à Dübendorf, par exemple. Le syndic (ou le président, ou le maire) de cette dernière localité est encore un démocrate. Rappelons que le parti démocrate zurichois, situé à la gauche des radicaux, a joué un grand rôle dans l'histoire de ce canton au XIX^e siècle.